



n° 129 - Janvier 2011



## Projections de population en Champagne-Ardenne à l'horizon 2040

### Un vieillissement inéluctable

À l'horizon 2040, si les tendances démographiques récentes perdurent, la Champagne-Ardenne pourrait voir sa population diminuer de 2 % par rapport à 2007. Le nombre de Champardennais passerait de 1 339 milliers d'habitants en 2007 à 1 312 milliers en 2040.

Les migrations interrégionales déficitaires pour la région resteraient le principal déterminant de cette évolution, malgré une démographie naturelle favorable jusque vers les années 2030. À cet horizon, avec la baisse du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et l'arrivée aux grands âges des générations du baby-boom, le nombre des décès pourrait en effet excéder celui des naissances.

En 35 ans le nombre de personnes d'au moins 60 ans progresserait de 50 % dans la région. Elles seraient 430 500 en 2040, soit un habitant de Champagne-Ardenne sur trois.

La baisse démographique pourrait être importante dans les Ardennes et surtout en Haute-Marne. La Marne verrait sa population légèrement diminuer. L'Aube, dans le prolongement des tendances 1999-2007, connaîtrait sur l'ensemble de la période un regain démographique.

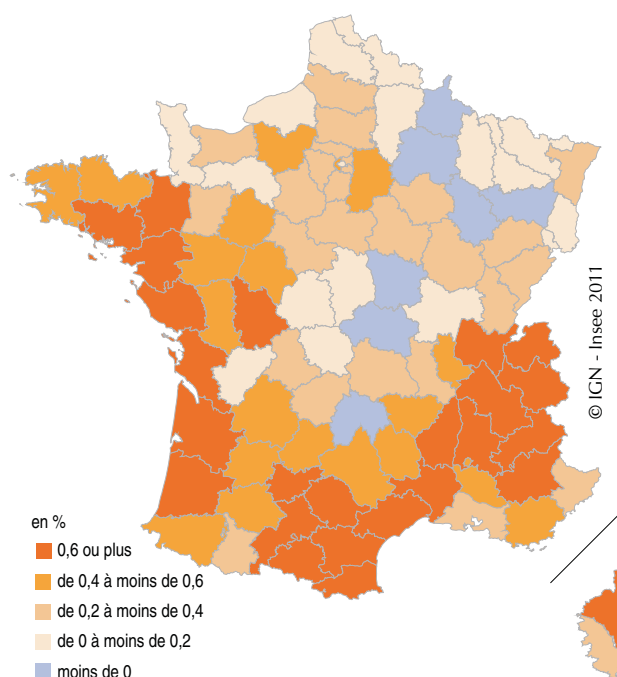
Si les tendances démographiques récentes en termes de fécondité, de mortalité et de migrations se maintiennent, la Champagne-Ardenne pourrait compter 1 312 300 habitants en 2040, soit une

baisse de 2 % par rapport à 2007 (1 339 500 habitants). En France métropolitaine, la population augmenterait de 14,5 % au cours de la même période, passant de 61,8 à 70,7 millions d'habitants.

Les évolutions démographiques dessineraient une carte de France contrastée entre le dynamisme des départements de la façade atlantique, du Sud et de la vallée du Rhône et la croissance atone voire négative des départements du Nord-est.

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Taux de croissance annuel moyen de la population entre 2007 et 2040



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

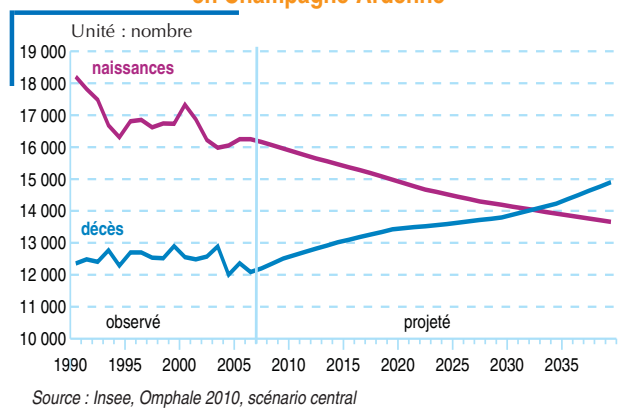
Ces projections reposent sur une hypothèse de continuation des tendances migratoires interdépartementales récentes, tendances qui expliquent pour l'essentiel les disparités de croissance démographique constatées aujourd'hui.

## **Le déficit migratoire pourrait ralentir mais le solde naturel deviendrait négatif**

En Champagne-Ardenne, la baisse de population, de - 0,04 % en moyenne annuelle entre 1990 et 2007, s'accroîtrait au cours du temps pour atteindre - 0,06 % entre 2007 et 2040. Cette légère dégradation s'expliquerait par la combinaison de deux effets : la baisse du solde naturel - différence entre le nombre de naissances et de décès -, et la poursuite d'un solde migratoire - différence entre les arrivées et les départs de la région - structurellement déficitaire depuis la fin des années 60.

Le solde naturel qui ne compense plus le déficit migratoire depuis les années 90, devrait continuer de s'éroder au fil du temps. La population des femmes en âge d'avoir des enfants continuerait de diminuer, conséquence du mouvement naturel mais aussi de départs de femmes en âge de procréer plus nombreux que d'arrivées. À niveau de fécondité constant, les naissances deviendraient donc moins nombreuses. Dans le même temps, malgré des gains d'espérance de vie attendus, les décès devraient augmenter avec l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses de l'après-guerre. Avec une baisse des naissances et une hausse des décès, le solde naturel positif, l'atout principal de la région aujourd'hui, deviendrait négatif vers 2030.

### Évolution des naissances et décès en Champagne-Ardenne



D'ici 2040, le déficit migratoire de la Champagne-Ardenne pourrait se contracter. Avec la baisse globale de population, les candidats au départ seraient moins nombreux. Cet effet serait amplifié par le vieillissement de la population, les plus âgés étant relativement peu mobiles. Par ailleurs, les arrivées de population devraient se maintenir à un haut niveau, la Champagne-Ardenne

bénéficiant du dynamisme démographique des régions limitrophes, avec lesquelles les échanges migratoires sont les plus nombreux, notamment l'Île-de-France.

Avec une baisse des départs et une hausse des arrivées, le déficit migratoire qui s'établirait à 17 900 personnes entre 2007 et 2012, passerait à 4 700 personnes entre 2037 et 2042, en supposant que les comportements migratoires par âge et territoires d'échanges restent identiques à ceux observés entre 2000 et 2008.

## **Comme partout en France, un vieillissement inéluctable**

Comme dans toutes les régions de France, avec l'arrivée progressive des baby-boomers parmi les sexagénaires et les gains d'espérance de vie, la population champardennaise est appelée à vieillir. En 2007, l'âge moyen des Champardennais se situe avec 39,5 ans dans la moyenne nationale (39,3 ans). D'ici 2040, il augmenterait de 5,1 années en passant à 44,6 ans, pendant qu'au niveau national la hausse serait de 4,4 années (43,7 ans en 2040). En Champagne-Ardenne, alors que la population diminuerait globalement, le nombre de personnes de 60 ans ou plus progresserait de 50 %, atteignant 430 500 personnes en 2040 contre 287 700 en 2007. En 2040, un Champardennais sur trois serait âgé de 60 ans ou plus. Les personnes d'au moins 80 ans feraient plus que doubler, passant de 65 000 à 141 300 en 35 ans ; elles pourraient représenter, en 2040, 11 % de la population régionale (10 % au niveau national).

### La population champardennaise par tranche d'âge

unité : nombre	2007	2020	2030	2040
Moins de 20 ans	333 300	314 200	299 100	287 700
20 à 59 ans	718 500	649 900	611 900	594 100
60 ans et plus	287 700	371 600	414 700	430 500
dont 80 ans et plus	65 000	86 000	106 000	141 300
<b>Ensemble</b>	<b>1 339 500</b>	<b>1 335 700</b>	<b>1 325 700</b>	<b>1 312 300</b>

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

Le profil migratoire de la région accélère le vieillissement naturel. En reconduisant les tendances migratoires passées, les départs de la région seront plus nombreux que les arrivées pour quasiment tous les âges. En conséquence, les classes d'âge de moins de 60 ans connaîtraient des évolutions défavorables.

Avec la baisse du nombre des naissances et l'émigration des jeunes adultes et leur famille, le nombre des jeunes de moins de 20 ans devraient baisser de 14 % en passant à 287 700 personnes en 2040. En 2007 on comptait 116 jeunes de moins de 20 ans pour 100 seniors de 60 ans ou plus ; 35 ans plus tard, on pourrait ne plus compter que 67 jeunes pour 100 seniors.

### Solde migratoire pour les périodes 2007-2012 et 2037-2042

Unité : nombre	2007-2012			2037-2042		
	Arrivées	Départs	Solde migratoire	Arrivées	Départs	Solde migratoire
Ardennes	17 100	22 600	-5 500	16 500	18 700	-2 200
Aube	27 700	26 700	1 000	27 500	25 500	2 000
Marne	52 400	62 000	-9 600	50 600	55 300	-4 700
Haute-Marne	14 500	18 300	-3 800	14 100	13 900	200
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>88 600</b>	<b>106 500</b>	<b>-17 900</b>	<b>88 800</b>	<b>93 500</b>	<b>-4 700</b>

Lecture : Pour les arrivées comme les départs, le chiffre régional ne correspond pas à la somme des départements. En effet, les départs et les arrivées entre départements de la Champagne-Ardenne sont comptabilisés au niveau des départements, mais pas de la région.

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

## Structure par âge de la population

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Champagne-Ardenne	France métropolitaine
Recensement 2007						
Âge moyen (en année)	39,4	40,0	38,5	41,5	<b>39,5</b>	39,3
Part des moins de 20 ans (en %)	25,6	24,6	25,1	23,4	<b>24,9</b>	24,8
Part des 20 à 59 ans (en %)	52,9	52,8	55,1	51,7	<b>53,6</b>	53,7
Part des 60 ans ou plus (en %)	21,5	22,6	19,8	24,9	<b>21,5</b>	21,5
<i>dont part des 80 ans ou plus (en %)</i>	<i>4,6</i>	<i>5,3</i>	<i>4,5</i>	<i>5,8</i>	<i><b>4,9</b></i>	<i>4,9</i>
Projection 2040						
Âge moyen (en année)	45,2	44,7	43,3	47,6	<b>44,6</b>	43,7
Part des moins de 20 ans (en %)	22,2	22,1	22,3	19,8	<b>21,9</b>	22,4
Part des 20 à 59 ans (en %)	43,4	45,0	47,3	41,9	<b>45,3</b>	46,6
Part des 60 ans ou plus (en %)	34,4	32,9	30,4	38,3	<b>32,8</b>	31,0
<i>dont part des 80 ans ou plus (en %)</i>	<i>10,8</i>	<i>10,8</i>	<i>10,1</i>	<i>12,9</i>	<i><b>10,8</b></i>	<i>9,7</i>

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

Les effets de forts déficits migratoires aux âges les plus jeunes se reportent les années suivantes sur la population présente aux âges plus élevés. Ainsi, c'est pour la classe d'âge des 20 à 59 ans que la baisse serait la plus importante. Entre 2007 et 2040, le nombre des 20 à 59 ans, potentiellement en âge de travailler, diminuerait de 17 %, passant de 718 500 à 594 100 personnes. Leur part dans la population régionale baisserait de huit points pour s'établir à 45 % en 2040.

Ces évolutions démographiques pèseront sur les politiques d'aménagement du territoire avec la question de l'implantation de structures d'accueil pour personnes âgées et de services de santé accessibles sur tout le territoire. Par ailleurs, dans un contexte de forte diminution du nombre de personnes en âge de travailler, des difficultés de recrutement pourraient apparaître dans des secteurs d'activité peu attractifs, notamment celui des services aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées qui pourrait connaître de forts besoins.

### Les écarts dans les dynamiques démographiques départementales se creuseraient

Les quatre départements de Champagne-Ardenne présentent aujourd'hui des caractéristiques différentes tant du point de vue de la natalité que des mouvements migratoires. Au cours des années prochaines, la diversité des évolutions démographiques pourrait s'accroître. L'Aube, en bénéficiant de sa proximité avec l'Île-de-France, capterait des populations attirées par le différentiel des coûts du foncier. La Marne, qui pourrait voir sa population

baisser d'ici quelques années, dispose cependant d'atouts importants qui lui permettraient de redresser sa situation démographique : connexion rapide par le TGV aux grandes métropoles les plus proches, développement de l'offre d'enseignement supérieur, performance de la filière agro-industrielle, perspectives de développement autour du pôle Industrie Agro-Ressources et de l'aéroport de Vatry, etc. A contrario, la Haute-Marne et les Ardennes semblent engagés dans un processus de déprise démographique plus difficile à enrayer.

### L'Aube pourrait gagner 21 500 habitants en 35 ans

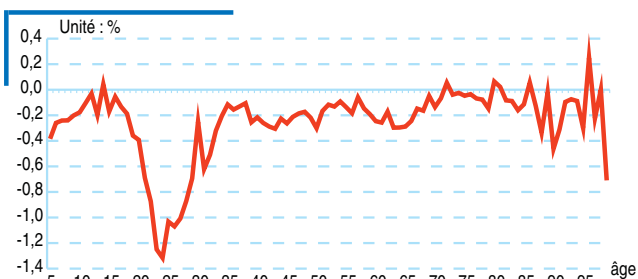
Seul département de la région à voir sa population progresser, l'Aube pourrait compter 322 300 habitants en 2040, soit 21 500 de plus qu'en 2007. Cette augmentation serait due pour un tiers à l'accroissement naturel et deux tiers aux flux migratoires. Après 25 années de déficit des arrivées sur les départs, l'Aube connaît depuis la fin des années 90 un retournement des tendances migratoires.

### La population auboise par tranche d'âge

Unité : nombre	2007	2020	2030	2040
Moins de 20 ans	74 000	74 000	72 500	71 300
20 à 59 ans	158 900	150 000	145 700	144 900
60 ans et plus	67 900	88 300	100 000	106 100
<i>dont 80 ans et plus</i>	<i>15 900</i>	<i>20 900</i>	<i>26 200</i>	<i>34 900</i>
<b>Ensemble</b>	<b>300 800</b>	<b>312 300</b>	<b>318 200</b>	<b>322 300</b>

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

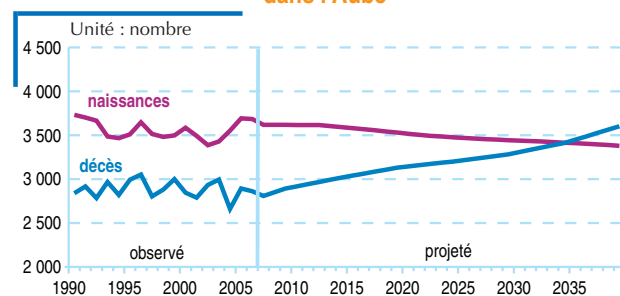
### Quotients de migration nette en Champagne-Ardenne entre 2007 et 2012



Lecture : Sur la période 2007-2012, chaque année, en Champagne-Ardenne, à 24 ans, le déficit des arrivées sur les départs représente 1,3 % des effectifs de cet âge en début d'année.

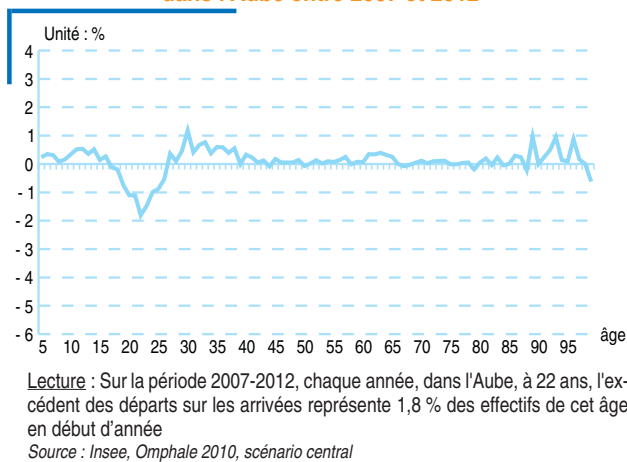
Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

### Évolution des naissances et décès dans l'Aube



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

### Quotients de migration nette dans l'Aube entre 2007 et 2012



Les quotients de migration nette aubois sont positifs pour la plupart des âges, à l'exception des 17 à 26 ans. Alors que de nombreux jeunes quittent le département pour suivre des études supérieures, l'Aube attire des jeunes adultes âgés de 30 à 40 ans et leur famille. Néanmoins, avec le vieillissement de la population, à partir de 2035, le nombre des décès pourrait excéder celui des naissances. D'ici à 2040, l'âge moyen des Aubois augmenterait pour rejoindre la moyenne régionale : il passerait de 40 ans en 2007 à 44,7 ans en 2040.

**La Marne resterait un département jeune, malgré un déficit migratoire chronique chez les plus jeunes**

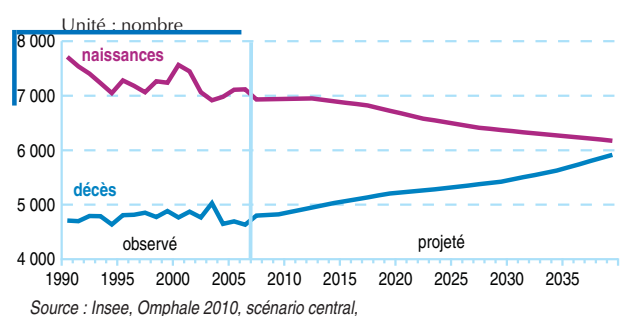
La population de la Marne augmenterait légèrement jusqu'en 2020, puis baisserait jusqu'en 2040 pour atteindre 563 100 habitants, contre 566 500 en 2007. La baisse démographique serait due au déficit des arrivées sur les départs à l'œuvre depuis le milieu des années 70. Celui-ci ne serait pas compensé par l'excédent naturel (naissances - décès) qui s'amoinerait pour devenir quasi nul en 2040.

### La population marnaise par tranche d'âge

Unité : nombre	2007	2020	2030	2040
Moins de 20 ans	142 400	135 300	129 900	125 400
20 à 59 ans	312 200	285 600	272 000	266 300
60 ans et plus	111 900	147 800	165 000	171 400
dont 80 ans et plus	25 300	33 400	42 600	57 000
<b>Ensemble</b>	<b>566 500</b>	<b>568 700</b>	<b>566 900</b>	<b>563 100</b>

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

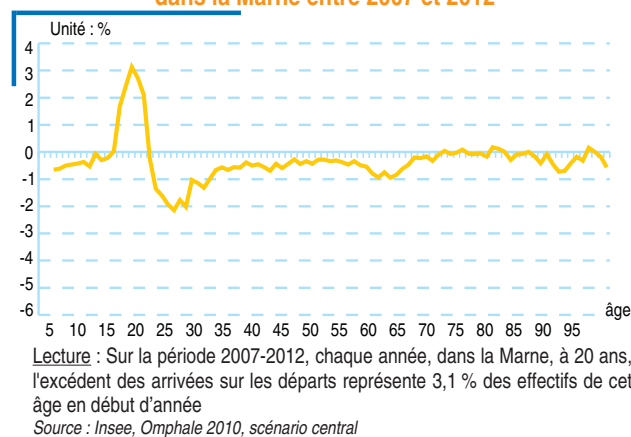
### Évolution des naissances et décès dans la Marne



Pour la Marne, les quotients de migration nette sont négatifs à tous les âges, exceptés chez les 17 à 22 ans. Grâce à l'attractivité de l'offre d'enseignement supérieur sur les départements ruraux limitrophes, les arrivées à ces âges sont plus nombreuses que les départs. Le déficit migratoire est en revanche particulièrement marqué pour les 25 à 30 ans. Un grand nombre de jeunes faisant leurs études dans la Marne quittent le département pour suivre un troisième cycle dans un autre département universitaire ou trouver un premier emploi qualifié correspondant à leur spécialisation dans une grande métropole. Bien que moins prononcé, le solde migratoire est aussi déficitaire chez les 60 à 65 ans : les jeunes retraités partis s'installer en dehors du département sont plus nombreux que les arrivées à cet âge.

La Marne resterait le département le plus jeune de la région, l'âge moyen des Marnais passant de 38,5 ans en 2007 à 43,3 ans en 2040.

### Quotients de migration nette dans la Marne entre 2007 et 2012



**Dans les Ardennes, davantage de décès que de naissances dès les années 2020**

Dans les Ardennes, la baisse démographique se poursuivrait à un rythme soutenu. En 2040, le département compterait 263 400 habitants, contre 284 800 en 2007. Avec un rythme d'évolution annuelle de -0,24 % entre 2007 et 2040, l'ampleur de la baisse démographique serait la plus importante des départements de France après la Haute-Marne. Le solde naturel, encore positif aujourd'hui, se dégraderait avec un nombre des naissances inférieur aux décès dès 2022. Le déficit migratoire, à l'œuvre déjà dans les années 60, pourrait s'atténuer d'ici 2040 avec la baisse démographique et le vieillissement : moins de personnes quitteraient le département, tandis que les arrivées resteraient stables compte-tenu des évolutions démographiques plus favorables dans les territoires d'échanges.

### La population ardennaise par tranche d'âge

Unité : nombre	2007	2020	2030	2040
Moins de 20 ans	73 000	67 200	62 100	58 600
20 à 59 ans	150 500	132 600	121 100	114 300
60 ans et plus	61 300	78 000	87 500	90 500
dont 80 ans et plus	13 000	18 100	21 000	28 300
<b>Ensemble</b>	<b>284 800</b>	<b>277 800</b>	<b>270 700</b>	<b>263 400</b>

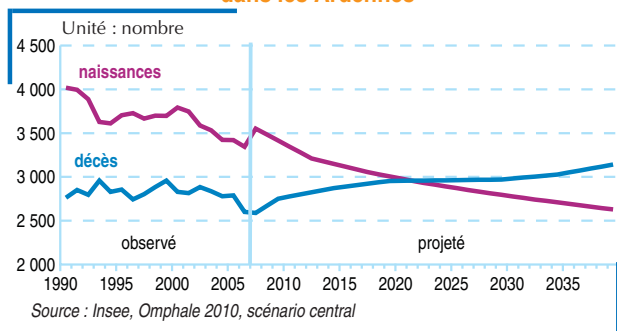
Source : Insee, Omphale 2010, scénario central



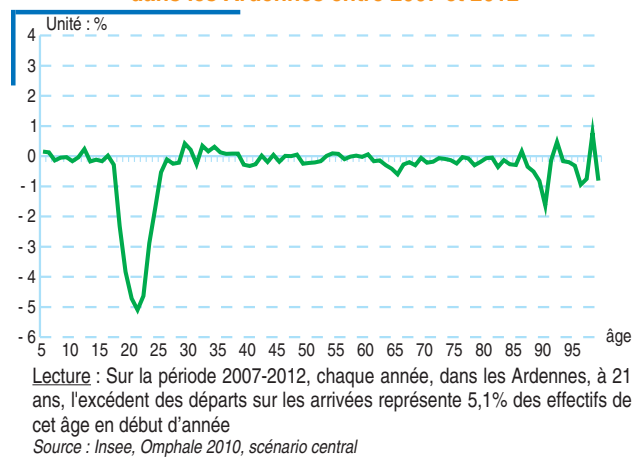
Les quotients de migration nette sont négatifs pour la plupart des âges. Le déficit migratoire est particulièrement marqué pour les 18 à 24 ans, avec un pic aux alentours de 21 ans. Les jeunes sont nombreux à quitter le département pour poursuivre des études, notamment vers la Marne qui capte un jeune Ardennais âgé de 15 à 24 ans sur vingt.

Le vieillissement serait le plus prononcé des quatre départements de la région, l'âge moyen des Ardennais passerait de 39,4 ans en 2007 à 45,2 ans en 2040.

### Évolution des naissances et décès dans les Ardennes



### Quotients de migration nette dans les Ardennes entre 2007 et 2012



### En 2040, en Haute-Marne, deux fois plus de personnes âgées que de jeunes

À l'horizon 2040, la Haute-Marne compterait 163 500 habitants contre 187 400 en 2007. Avec une perte annuelle de population de 0,41 % entre 2007 et 2040, cette baisse serait la plus élevée de tous les départements français. En Haute-Marne, depuis 2008, le nombre de décès dépasse celui des naissances. Ce déficit naturel ne devrait cesser de se dégrader jusqu'en 2040.

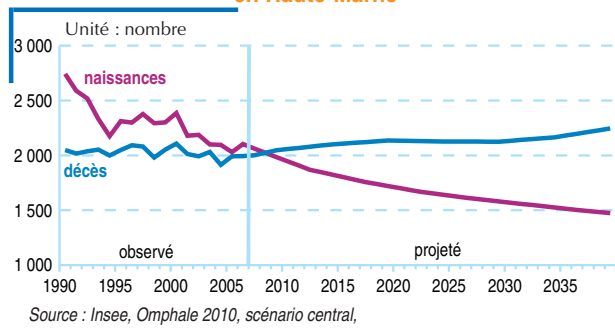
Au contraire, le déficit migratoire devrait ralentir, et même devenir légèrement positif en fin de période. Comme pour les Ardennes, avec la baisse démographique et le vieillissement, moins de personnes quitteraient le département, tandis que les arrivées resteraient stables.

### La population haut-marnaise par tranche d'âge

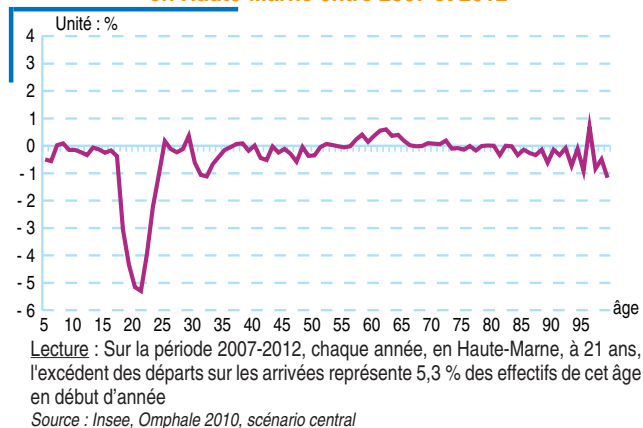
Unité : nombre	2007	2020	2030	2040
Moins de 20 ans	43 900	37 800	34 600	32 300
20 à 59 ans	96 900	81 700	73 000	68 600
60 ans et plus	46 600	57 400	62 300	62 600
dont 80 ans et plus	10 800	13 600	16 200	21 000
<b>Ensemble</b>	<b>187 400</b>	<b>176 900</b>	<b>169 900</b>	<b>163 500</b>

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

### Évolution des naissances et décès en Haute-Marne



### Quotients de migration nette en Haute-Marne entre 2007 et 2012



Les quotients de migration nette restent négatifs à tous les âges, excepté chez les 57 à 70 ans, les arrivées de retraités dans le département étant plus importantes que les départs à ces mêmes âges. Le déficit migratoire est particulièrement marqué aux âges des études supérieures entre 18 et 24 ans, avec un pic à 21 ans. La Haute-Marne est de loin le département le plus âgé de la région et le resterait avec une moyenne d'âge de 41,5 ans en 2007 et 47,6 ans en 2040. En 2007, les moins de 20 ans sont déjà moins nombreux que leurs aînés de 60 ans et plus ; en 2040, on compterait deux seniors de 60 ans ou plus pour un jeune de moins de 20 ans ; 38 % des Haut-Marnais auraient plus de 60 ans et 13 % plus de 80 ans. ■

Sandrine Rigollot, Monique Saliou



>> Pour en savoir plus

« La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer », Insee Première, n° 1326, décembre 2010

« Projection de population à l'horizon 2060, un tiers de la population âgé de 60 ans et plus », Insee Première, n° 1320, octobre 2010

« La population au 1er janvier 2008 des territoires de Champagne-Ardenne », Insee dossier Champagne-Ardenne, n° 31, janvier 2011  
www.insee.fr

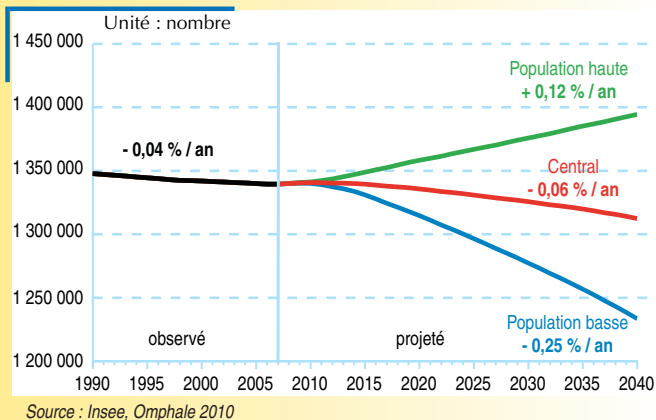
## >> Encadré : Trois scénarii de projection

Une évolution de population résulte de l'interaction de trois composantes : naissances, décès et migrations. Par rapport à un scénario central de projection qui reconduit les tendances récentes passées sur ces trois composantes, des variantes peuvent être constituées afin de mesurer l'impact d'évolutions qui, sur chacune de ces composantes, différeraient de celles du scénario central.

Selon le scénario retenu, le sens de l'évolution démographique de la Champagne-Ardenne varie. Avec le scénario central, celui retenu pour cette étude, la population de la Champagne-Ardenne passerait de 1 339 500 à 1 312 300 habitants. Avec une variante « population haute », qui combine à la fois une hausse de la fécondité, un recul de la mortalité et des migrations internationales favorables, la Champagne-Ardenne gagnerait 54 900 habitants par rapport à 2007, pour compter 1 394 400 habitants en 2040. Avec une variante « population basse », qui fait évoluer de façon pessimiste les hypothèses sur la fécondité, la mortalité et les migrations, la Champagne-Ardenne pourrait perdre 106 000 habitants en 35 ans pour atteindre 1 233 500 habitants en 2040.

Alors que le sens des évolutions démographiques pour la Marne, comme la Champagne-Ardenne, dépend du scénario retenu, dans l'Aube, la population augmenterait quel que soit le scénario. À contrario, les Ardennes et la Haute-Marne verraient dans les trois cas, scénario central, « population haute » et « population basse » leur population diminuer.

### Évolution de la population de Champagne-Ardenne selon différents scénarii

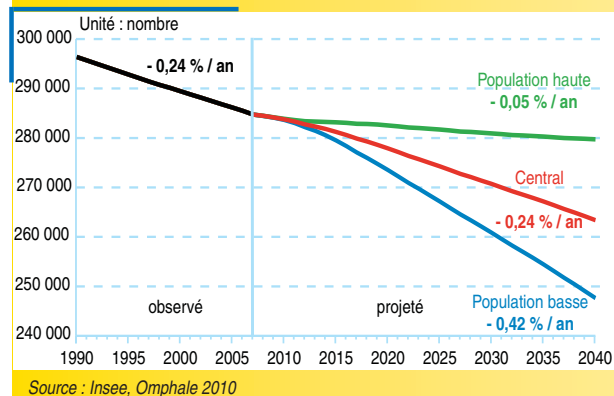


### Population selon les différents scénarii

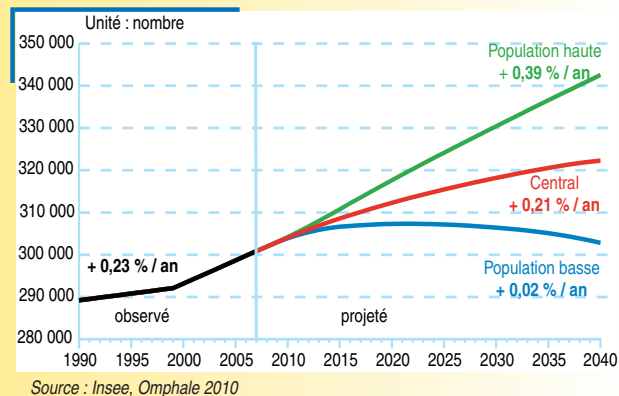
Unité : nombre	Population 2007	Projection 2040		
		Central	Population haute	Population basse
Ardennes	284 800	263 400	279 700	247 600
Aube	300 800	322 300	342 600	302 800
Marne	566 500	563 100	599 100	528 600
Haute-Marne	187 400	163 500	173 000	154 500
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>1 339 500</b>	<b>1 312 300</b>	<b>1 394 400</b>	<b>1 233 500</b>

Source : Insee, Omphale 2010

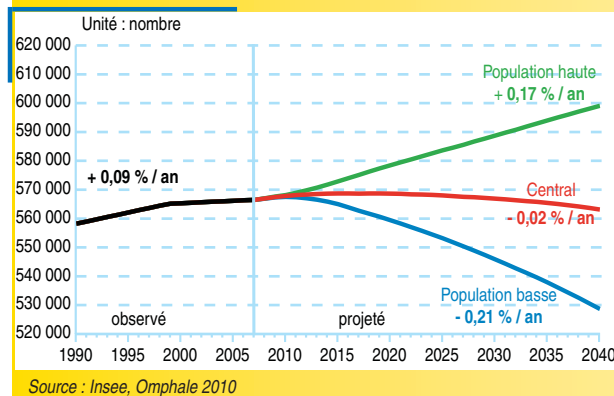
### Évolution de la population des Ardennes selon différents scénarii



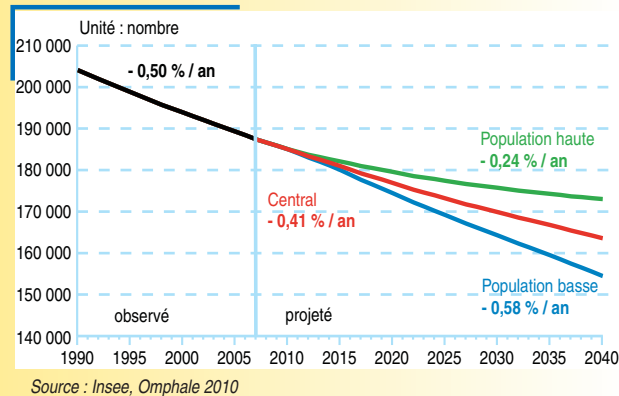
### Évolution de la population de l'Aube selon différents scénarii



### Évolution de la population de la Marne selon différents scénarii



### Évolution de la population de la Haute-Marne selon différents scénarii



## >> Définitions et méthode

Les projections de population sont le résultat d'un calcul établi à partir d'une population de départ et rendant compte de différents phénomènes purement démographiques : fécondité, mortalité et mouvements migratoires.

À partir des données par sexe et âge de la population au 1er janvier 2007 issues du recensement de la population, l'Insee a réalisé de nouvelles projections à l'aide du modèle « Omphale 2010 », qui applique, avec un pas quinquennal, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration bi-localisés, et des quotients de fécondité et de mortalité, propres aux populations correspondantes. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées.

Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, de mortalité et de migrations observées par le passé sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (effet sur le marché foncier, impact des politiques publiques territoriales, ...) ni les facteurs exogènes (implantation d'une grande entreprise, mise en service d'une LGV, chocs imprévus tels des canicules ou épidémies de grippe ...). Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions pour l'avenir : il n'est pas affecté a priori de probabilité aux hypothèses retenues. Elles ont néanmoins l'avantage de servir de base à la réflexion, notamment en termes d'aménagements collectifs.

Par rapport au précédent Omphale, le nouvel outil Omphale 2010 intègre les modifications liées aux changements du mode de collecte du recensement de la population. En particulier, il prend mieux en compte les migrations internes au territoire français et respecte davantage le profil de fécondité et mortalité des territoires.

### Le scénario central

Les projections commentées ici ont été élaborées avec les hypothèses du scénario dit « central ».

Le scénario central reconduit la fécondité, la mortalité ainsi que les mouvements migratoires observés récemment :

- l'indicateur conjoncturel de fécondité est maintenu à son niveau de 2007 ; cet indicateur mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés ;
- la mortalité baisse dans tous les territoires au même rythme qu'en France métropolitaine ; en métropole, l'espérance de vie atteindrait 83,3 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 ;
- les quotients migratoires entre départements de France métropolitaine, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre départements, y compris ceux d'outre-mer. S'agissant des échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine - solde migratoire de +100 000 personnes par an - est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par département.

Les projections départementales sont ensuite calées sur la projection de population métropolitaine afin de faire coïncider la somme des projections départementales avec la projection métropolitaine.

### Deux scénarii alternatifs

Des variantes ont été constituées pour mesurer l'impact d'évolutions qui, sur chaque composante, différeraient de celles retenues dans le scénario central. Deux variantes « population haute » et « population basse » ont été retenues ici :

- pour la fécondité, l'hypothèse haute fait converger la fécondité de chaque région vers une valeur cible en 2015 qui correspond à l'ICF (Indice Conjoncturel de Fécondité) de la zone en 2007 augmenté de 0,15. Pour l'hypothèse basse, c'est la valeur de l'ICF de la zone moins 0,15 qui sert de cible en 2015. Au-delà, les fécondités ainsi atteintes sont maintenues dans les deux hypothèses.
- pour la mortalité, l'espérance de vie de chaque région suit l'évolution métropolitaine : des gains progressifs d'espérance de vie à la naissance. Dans l'hypothèse haute, les espérances de vie à la naissance en Champagne-Ardenne atteignent 89,7 ans pour les femmes et 83,8 ans pour les hommes en 2040 ; dans l'hypothèse basse, c'est 86,2 ans pour les femmes et 80,1 ans pour les hommes.
- pour les migrations, l'hypothèse haute, porte à 150 000 personnes le solde national avec l'étranger qui est réparti entre les régions (50 000 pour l'hypothèse basse).

D'autres variantes, non présentées ici, sont possibles en ne modifiant qu'une seule composante sur les trois.

### scénarii central et alternatifs pour la Champagne-Ardenne

scénarii	Indice conjoncturel de fécondité		Mortalité		Migrations	
	2007	Valeur cible en 2015 (puis maintien)	Espérance de vie à la naissance (2040)		Solde migratoire national (annuel)	Quotients migratoires 2000-2008
			Hommes	Femmes		
Central		2,00	81,9	88,0	+ 100 000	Constants
Population haute	2,0	2,15	83,8	89,7	+ 150 000	
Population basse		1,85	80,1	86,2	+ 50 000	
Sans migration		2,00	81,9	88,0	0	Nuls

Source : Insee, Omphale 2010

### Un scénario sans migration

Le scénario sans migration est une projection pour laquelle l'ensemble des échanges migratoires, entre régions et avec l'étranger, sont considérés nuls. Il constitue une variante intéressante pour appréhender l'impact de ces migrations sur les projections régionales. Avec les hypothèses de fécondité et mortalité du scénario central et en supposant un arrêt de tous les flux migratoires, le nombre de Champardennais passerait de 1 339 500 en 2007 à 1 418 600 en 2040.

unité : nombre	Population 2007	Projection 2040 Scénario sans migration
Ardennes	284 800	308 900
Aube	300 800	317 300
Marne	566 500	605 400
Haute-Marne	187 400	187 000
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>1 339 500</b>	<b>1 418 600</b>

Source : Insee, Omphale 2010

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne  
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60  
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE  
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni  
Rédacteur en chef - Communication externe : Sandrine Rigollot  
Secrétaire de fabrication : Audrey Egalgi - Création de l'image visuelle : 5pointcom  
© INSEE-2011 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA11C960 - Dépôt légal 2011

Une version électronique  
de ce document est disponible sur :  
[www.insee.fr/champagne-ardenne](http://www.insee.fr/champagne-ardenne)  
Rubrique :  
produits et services, publications